ACADÉMIE DE FRANCE À ROME

Studiolo Revue d'histoire de l'art de l'Académie de France à Rome

Presentation de la revue Normes editoriales pour l'envoi des manuscripts

MANUSCRIT

Le manuscrit doit être envoyé par courriel à la rédaction (<u>francesca.alberti @villamedici.it</u> / <u>patrizia.celli@villamedici.it</u>) sous forme de document Word, en. docx.

Les articles doivent être accompagnés de : notes en fin d'article, bibliographie complète mentionnant tous les ouvrages cités, liste des illustrations avec légendes complètes, chacune dans un fichier à part, et d'un dossier illustrations. Ne sont admises plus de 15 illustrations par article.

Les textes doivent être présentés en Times New Roman, police 12, interligne 1,5. Les pages doivent être numérotées et les notes seront présentées en police 10.

Dans les rubriques *Dossier*, *Varia* et *Débats*, la revue publie des articles comptant entre 40 000 et 70 000 signes (espaces et notes inclus). Dans la rubrique *Villa Médicis*, *histoire et patrimoine*, la revue publie des articles comptant entre 15 000 et 50 000 signes (espaces et notes inclus). Les éventuels documents en annexe ne devront pas dépasser les 8 000 signes chacun. Il est recommandé aux auteurs de respecter strictement ces consignes.

L'article doit être accompagné d'un résumé (800 signes env.) et d'une biographie de l'auteur (800 signes env.) présentant ses fonctions, les recherches en cours, les publications récentes et le courriel de l'auteur. Ce résumé et cette biographie sont envoyés en deux documents séparés.

NORMES D'EDITION

Toutes les citations seront données en romain et entre guillemets [« ... »] dans le corps du texte. Pour les citations à l'intérieur d'une citation, on l'indiquera entre <...>.

Pour signaler que le texte d'une citation est coupé, on utilisera le symbole [...]. Les mots rétablis ou ajoutés par l'auteur sont à mettre entre crochets.

Les numéros en exposant des appels de notes se placent avant la ponctuation:

L'œuvre est attribuée à Antoine Jean Gros¹.

viale della Trinità dei Monti 1 00187 Rome, Italie T. +39 06 67 61 1 www.villamedici.it

Dans les citations, les appels de note se placent à l'intérieur du guillemet si la note concerne exclusivement cette citation :

Voici ce qu'en dit l'auteur: « Je n'ai jamais voulu faire d'œuvre réaliste¹. »

Si la note concerne plusieurs citations qui se suivent, elle se place à l'extérieur du guillemet :

L'auteur a dit dans un premier temps : « Je n'ai jamais voulu faire d'œuvre réaliste », mais a revu sa position, comme il le dit plus loin : « Trois ans plus tard, tout mon corpus était réaliste »¹.

Si l'auteur souhaite ajouter un paragraphe de remerciements, celui-ci sera placé, sans appel de note ou astérisque, juste avant la bibliographie.

Les mots en langue étrangère, utilisés au cours du texte, en dehors de toute citation, sont à composer en *italiques*. Les citations en langue étrangère seront néanmoins présentées en romain entre les guillemets [« to be or not to be »].

Les majuscules doivent être accentuées (saint Étienne, Moyen Âge...). On utilisera le moins de majuscules possible (musée du Louvre, palais Farnèse, cardinal de Richelieu...).

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains, comme suit : XVIII^e siècle.

On n'utilisera pas d'abréviations, telles que s. pour siècle ou st. pour saint.

ILLUSTRATIONS ET LEGENDES

Les clichés doivent être envoyés à la rédaction par courriel.

Ils doivent être libres de droits et dans la meilleure définition possible (min. 300 dpi pour un format A4 ou min. A5, de préférence en format. TIFF). L'autorisation à la reproduction est sous la responsabilité de l'auteur, qui devra communiquer à la rédaction la mention et le copyright à indiquer pour chaque image.

Les scans ou les photographies provenant de livres ou de photographies de livres, ne sont généralement pas acceptées.

Les fichiers doivent être numérotés dans l'ordre du texte, présenter le nom de l'auteur, un mot descriptif et le lieu de conservation, comme il suit : 01_botticelli_primavera_uffizi).

Dans le texte, les appels de figure prendront la forme [fig. 1] ou [fig. 1-2]

Les légendes sont numérotées (sans la mention « fig. ») et rédigées sous la forme suivante :

Prénom, Nom de l'auteur, objet ou *titre en italique*, date, technique, dimensions de l'œuvre (en cm), la ville est à mentionner dans la langue de l'article et le lieu de conservation dans la langue originale:

- 1. Girolamo da Carpi, *L'Assomption de la Vierge*, v. 1530-1540, huile sur bois, 199,4 × 131,1 cm, Washington, National Gallery of Art.
- 2. Maarten van Heemskerck, *Le triomphe de Bacchus*, 1537-1538, huile sur bois, 56 × 107 cm, Vienna, Kunsthistorisches Museum.
- 3. Agostino Carracci, Projet pour un système décoratif, c. 1590 (?), encre sur papier, 24,4 × 21,3 cm, Firenze, Gabinetto Disegni e Stampe degli Uffizi, inv. 108 Orn. (© Gabinetto Fotografico del Polo Museale Fiorentino)

Dans le cas exceptionnel d'un scan de livre (documents, pages, ...) la mention du lieu de conservation et le crédit photographique seront remplacés par la référence bibliographique du volume dont est issue l'image et la pagination relative.

1. Carlo Lasinio, *Mosè colpisce l'acqua dalla roccia* (de *Tempesta*), dans LASTRI, 1791-1795, vol. 2, tav. LXV

DOCUMENTS EN ANNEXES

S'il s'agit d'inédits, il est possible de publier une retranscription de documents d'archives en annexe de l'article. L'auteur devra fournir le (ou les) texte(s) retranscrit(s) séparément sous forme d'un document WORD. docx distinct, en spécifiant le titre et la source, comme suit :

8] Baptême d'Antoine Juste, le 15 avril 1481 (AOSMF, Registri battesimali, 4 [Registri battesimali, 18 marzo 1474-31 dicembre 1481], c. 124 r)

2] Décès d'Antoine Juste (document du 3 janvier 1519) (AN, KK 289, fol. 357 v)

L'auteur devra rigoureusement suivre les règles propres aux retranscriptions de documents d'archives :

[...] = texte tronqué
[x] = lettre ajoutée par l'auteur de la retranscription
[mot] = mot ajouté par l'auteur de la retranscription
... [illisible] = mot illisible
mot [?] = lecture incertaine
mot = mot barré dans le texte
(mot ou texte) = notations ou ajouts postérieurs a latere ou en marge
[texte] = commentaires de l'auteur de la retranscription
[fol. X] = changement de folio au cours du texte

L'appel du document en annexe dans le cours du texte se fera comme suit : [doc. 1].

Si des **abréviations**, notamment de sources archivistiques, sont utilisées, il est souhaitable de les préciser en début de document annexe, ainsi :

Abréviations:

ASG = Gênes, Archivio di Stato di Genova AN = Archives nationales de France BnF = Paris, Bibliothèque nationale de France

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références bibliographiques sont indiquées en note sous une forme abrégées et sont accompagnées d'une liste bibliographique.

Références abrégées en notes

Dans les notes en bas de page, les ouvrages sont cités sous une forme abrégée :

NOM de l'auteur en petites majuscules (ou les trois premiers mots du titre d'un ouvrage sans auteur), année, numéro de volume (si nécessaire), pages.

```
    9. Chastel, 1981, p. 42.
    10. Didi-Huberman, 2002.
    11. Chassey, 2011.
```

Indication des pages : p. 50-55 ; des numéros de notes : p. 35, n. 25 ; d'un numéro de volume : vol. 2, p. 50-55.

Utiliser *Ibidem* lorsque la référence citée est la même que dans la note qui précède.

```
<sup>31</sup> Voir CANEDY, 1976, p. 18-21. 
<sup>32</sup> Ibidem, p. 15.
```

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

Dans la liste bibliographique sont données, par ordre alphabétique, les références abrégées, complétées par les références complètes:

DANCHIN, 2015: Emmanuelle Danchin, Le Temps des ruines, 1914-1921, Rennes, 2015.

CHASSEY, 2011: Éric de Chassey, *Pour l'histoire de l'art*, Le Méjan, 2011.

FAGIOLO, 1997(a): Marcello Fagiolo, Roman Gardens, Villas of the Countryside, New York, 1997.

FAGIOLO, 1997(b): Marcello Fagiolo, «La scena del giardino Romano», dans Marcello Fagiolo, Maria Adriana Giusti, Vincenzo Cazzato (éd.), Lo specchio del paradiso. Giardino e teatro dall'Antico al Novecento, Cinisello Balsamo, 1997, p. 10-21.

Pour les catalogues d'exposition, ils seront réunis séparément, après la bibliographie et cités en ordre chronologique, dans la forme suivante :

LOS ANGELES-OTTAWA, 2007-2008: Andrea Bacchi, Catherine Hess, Jennifer Montagu (dir.), *Bernini and the Birth of Baroque Portrait Sculpture*, cat. exp. (Los Angeles, The J. Paul Getty Museum; Ottawa, National Gallery of Canada, 2008-2009), Los Angeles, 2008.

PARIS, 1994-1995: Pierre Rosenberg, Louis-Antoine Prat (dir.), *Nicolas Poussin, 1594-1665*, cat. exp. (Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 1994-1995), Paris, 1994.

Dans le cas d'une direction d'ouvrage (dir.) ou de l'édition scientifique d'un texte (éd.), indiquer comme suit :

ADLER, POINTON, 1993: Kathleen Adler, Marcia Pointon (dir.), *The Body Imaged. The Human Form and Visual Culture since the Renaissance*, Cambridge, 1993.

VIGENERE, 2010 : Blaise de Vigenère, La description de Callistrate de quelques statues antiques tant de marbre comme de bronze (1602), Aline Magnien (éd.), Paris, 2010.

Lorsqu'il y a plus d'un directeur d'ouvrage, mentionner les trois premiers noms en ordre alphabétique, suivis de la mention et al.

Lorsque l'auteur cite la **réédition d'un texte**, ou sa **traduction**, il est nécessaire de mentionner le lieu, si possible, et au moins la date de l'édition originale, dans la référence complète, comme suit :

BELLORI, 1976: Giovan Pietro Bellori, Le Vite de' pittori, scultori et architetti moderni (1672), Evelina Borea (éd.), Turin, 1976.

HASKELL, PENNY, 1984: Francis Haskell, Nicholas Penny, *L'Antico nella storia del gusto. La seduzione della scultura classica*, 1500-1900 (New Haven/Londres, 1981), Renato Pedio (trad. it.), Turin, 1984.

Les mentions d'actes de colloque devront préciser le nom de la ville, l'institution et la date ou au moins l'année où s'est tenu le colloque entre parenthèses, comme suit :

HOCHMANN, KLIEMANN, KOERING, 2008: Michel Hochmann, Julian Kliemann, Jérémie Koering, Philippe Morel (dir.), *Programme et invention dans l'art de la Renaissance*, actes de colloque (Rome, Académie de France à Rome – Villa Médicis, 2005), Rome, 2008.

Les articles dans les revues, ou les contributions dans les ouvrages collectifs, actes de colloque ou catalogues d'exposition devront être mentionnés comme suit. Donner dans l'ordre l'auteur, le titre, le nom de la revue, le numéro du volume, le numéro du fascicule, le mois, l'année, pagination – ou, dans le cas d'un ouvrage collectif : l'auteur, le titre, le/les directeur/s de publication, titre de l'ouvrage collectif, lieu, date, pagination.

Articles:

CIOFFARI, 1947: Vincenzo Cioffari, «The Function of Fortune in Dante, Boccaccio and Machiavelli», *Italica*, vol. 24, n° 1, 1947, p. 1-13.

Ouvrages collectifs:

FERMOR, 1998: Sharon Fermor, «Poetry in Motion: Beauty in Movement and the Renaissance Conception of *leggiadrìa*», dans Francis Ames-Lewis, Mary Rogers (dir.), Concepts of Beauty in Renaissance Art, Aldershot, 1998, p. 124-133.

Catalogues d'exposition:

HOCHMANN, 2014: Michel Hochmann, « Qui est Pauson? Aux origins du genre vil », dans Francesca Cappelletti, Annick Lemoine (dir.), Les Bas-fons du Baroque. La Rome du vice et de la misère, cat. exp. (Rome, Académie de France à Rome, octobre 2014-janvier 2015; Paris, Petit Palais, février-mai 2015), Milan, 2014, p. 69-75.

Si plusieurs articles du même ouvrage sont cités alors il convient de donner séparément la référence de l'ouvrage et de le citer en forme abrégée à chaque référence bibliographique:

AMES-LEWIS, ROGERS, 1998: Francis Ames-Lewis, Mary Rogers (dir.), Concepts of Beauty in Renaissance Art, Aldershot, 1998.

FERMOR, 1998: Sharon Fermor, "Poetry in Motion: Beauty in Movement and the Renaissance Conception of *leggiadria*", dans AMES-LEWIS, ROGERS, 1998, p. 124-133.

ROME-PARIS, 2014: Francesca Cappelletti, Annick Lemoine (dir.), Les Bas-fons du Baroque. La Rome du vice et de la misère, cat. exp.

(Rome, Académie de France à Rome, octobre 2014-janvier 2015; Paris, Petit Palais, février-mai 2015), Milan, 2014

HOCHMANN, 2014: Michel Hochmann, « Qui est Pauson? Aux origins du genre vil », dans ROME-PARIS, 2014, p. 69-75.

Les mémoires de recherche et thèses de doctorat à paraître ou non publiés seront cités comme suit :

JOHNSTON, 2002: Ken Johnston, *Lucca in the Signoria of Paolo Guinigi, 1400-1430*, Ph. D., Austen, University of North Texas, 2002.

Pour la référence complète, en cas de publication :

LE PAS DE SECHEVAL, 1992: Anne Le Pas de Sécheval, *La Politique artistique de Louis XIII*, thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, Antoine Schnapper (dir.), 1992.

Dans les références bibliographiques, on indique comme suit :

p. = page ou pages: p. 42-43, 69, 86. fig. = figure ou figures: fig. 3, fig. 3-4

note = note ou notes : note 53, note 53, 56

n° [o en exposant et non °] = les notices d'œuvres ou les numéros de catalogue (exposition ou vente...) : n° 17, p. 167

Veiller à bien différencier note et n° (numéro).

Les volumes et les tomes seront indiqués en chiffres arabes : vol. 2, t.

Les chapitres seront indiqués en chiffres romains capitales : chap. IV